

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Salon International de l'Agriculture - Paris, le 24 février 2026

Action Logement et la Caisse centrale de la mutualité sociale agricole renouvellent leur engagement en faveur du logement des salariés agricoles

Le 24 février 2026, au Salon International de l'Agriculture, Action Logement et la Caisse centrale de la Mutualité sociale Agricole (CCMSA) ont signé un avenant à leur convention de partenariat visant à promouvoir et à développer les aides et les services d'Action Logement auprès des salariés des entreprises du secteur agricole.

La Mutualité sociale agricole (MSA) dont la CCMSA assure la représentation nationale est le deuxième régime de protection sociale en France.

Dans le champ de l'habitat, la MSA conduit une politique active d'amélioration et d'adaptation du logement de ses adhérents, particulièrement en milieu rural, où les enjeux d'attractivité, de transition démographique et de précarité énergétique sont spécifiques. Elle entend poursuivre et amplifier cette dynamique aux côtés d'Action Logement dans une logique de partenariat.

Ce partenariat permet à la MSA et aux partenaires sociaux d'Action Logement de renforcer l'appui et l'accompagnement aux parcours professionnels des salariés agricoles, en mobilisant des aides destinées à soutenir la mobilité, l'insertion et à renforcer le lien emploi-logement.

Il prend en compte les spécificités du monde agricole, caractérisé par une forte implantation dans les territoires ruraux et une majorité d'entreprises de petite taille, afin de favoriser le bien-vivre des ménages, l'installation des jeunes actifs en milieu rural et l'attractivité des métiers agricoles.

Le partenariat poursuit trois objectifs prioritaires :

- **Proposer des solutions adaptées et innovantes** pour les saisonniers et les jeunes actifs agricoles
- **Adapter les logements** au vieillissement
- **Lutter contre l'habitat indigne** et la précarité énergétique en milieu rural

La coopération entre les acteurs repose notamment sur la valorisation réciproque de leurs aides et services à destination des salariés et saisonniers agricoles auprès de ces publics afin d'améliorer l'information, l'orientation et leur accompagnement.

Les aides et services d'Action Logement pour les salariés et saisonniers agricoles

Action Logement accompagne les salariés du secteur agricole à chaque étape de leur parcours résidentiel grâce à une gamme d'aides et services conçus pour répondre à leurs besoins en logement et faciliter leur entrée dans la vie active :

- Une offre de logement adaptée (social, temporaire, intermédiaire ou privé)
- La garantie Visale : caution locative gratuite qui couvre les loyers impayés et les dégradations locatives
- L'Avance AGRI-LOCA-PASS : prêt sans intérêt pour financer le dépôt de garantie jusqu'à 2 000 €
- L'AIDE AGRI-MOBILI-JEUNE : aide au logement prenant en charge une partie du loyer jusqu'à 200 € par mois pour aider les salariés à se rapprocher de leur emploi.

Retrouvez le détail des aides et services proposés à ces publics sur actionlogement.fr

À PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 70 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Action Logement gère paritairement la Participation des employeurs à l'effort de construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 20 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales. Construire, réhabiliter et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, [d'économies d'énergie et de décarbonation](#), de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte [43 filiales dédiées au logement social](#), [1 filiale de logement intermédiaire](#) et un patrimoine de plus d'un million deux cent mille logements.

Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle en lien avec l'emploi. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer [des aides et des services](#) qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

En savoir plus sur le Groupe : groupe.actionlogement.fr

Nous suivre : X [@actionlogement](#) - LinkedIn [actionlogement](#) - YouTube [@actionlogement](#)

CONTACT PRESSE

Sophie BENARD : sophie.benard@actionlogement.fr / 07 50 60 95 78

Franck THIEBAUX : franckthiebaux@ft-consulting.net / 06 73 76 74 98

À PROPOS DE LA MSA, L'OPERATEUR SOCIAL DU MONDE AGRICOLE

Avec 32,5 milliards de prestations versées à 5,1 millions de bénéficiaires, la MSA est le deuxième régime de protection sociale en France. Elle assure la couverture sociale de l'ensemble de la population agricole - exploitants, salariés (d'exploitations, entreprises, coopératives et organismes professionnels agricoles), employeurs de main-d'œuvre - et des ayants droit. Grâce à son organisation en guichet unique, la MSA accompagne ses ressortissants tout au long de leur vie et leur offre une protection sociale globale en versant toutes les prestations auxquelles ils peuvent prétendre en matière de santé, famille, retraite, accident du travail et maladie professionnelle.

Particulièrement engagée sur les territoires, la MSA développe de nombreuses actions complémentaires à ses missions de service public, au plus près des populations rurales. Toute l'année, les 12 978 élus-bénévoles et les 14 700 salariés de la MSA contribuent ainsi par leurs efforts au développement de la solidarité, du dynamisme et de l'attractivité des territoires ruraux.

En savoir plus sur la MSA : <https://www.msa.fr/lfp>

CONTACT PRESSE :

Elora BAYON : bayon.elora@ccmsa.msa.fr / 06 66 02 11 72